

## Procès-verbal

### TROISIÈME SESSION DE LA DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

29 mai 2019

L'Assemblée ouvre la séance à 13 h 32.

#### Déclarations de ministres

- 189-18(3) Le ministre de la Santé et des Services sociaux fait une déclaration sur le Mois des aînés.
- 190-18(3) Le ministre de l'Infrastructure fait une déclaration sur les travaux de construction routière durant l'été.
- 191-18(3) Le ministre de la Justice fait une déclaration sur les programmes à la disposition des détenus des établissements correctionnels des Territoires du Nord-Ouest.
- 192-18(3) Le ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest fait une déclaration concernant le programme Accès au logement à Behchokò.

#### Déclarations de députés

- 692-18(3) Le député du Delta du Mackenzie fait une déclaration sur l'établissement pour personnes âgées de Fort McPherson.
- 693-18(3) Le député de Nunakput fait une déclaration sur le ravitaillement des collectivités côtières par le Service de transport maritime.
- 694-18(3) Le député de Nahendeh fait une déclaration pour souligner le travail des bénévoles dans Nahendeh.

Page 1 de 5

- 695-18(3) Le député de Frame Lake fait une déclaration sur le Centre d'information touristique Northern Frontier.
- 696-18(3) Le député du Deh Cho fait une déclaration sur le Programme de promotion sociale.
- 697-18(3) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration sur le Festival littéraire NorthWords.
- 698-18(3) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration sur une éventuelle université polytechnique.
- 699-18(3) Le député de Kam Lake fait une déclaration sur le déséquilibre des simples députés dans le consensus.
- 700-18(3) Le député du Sahtú fait une déclaration sur la réalisation de notre potentiel en matière d'exploitation des ressources.

#### Dépôt de documents

- 438-18(3) Rapport annuel 2017-2018 du Conseil sur la commercialisation des produits agricoles des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 439-18(3) Rapport annuel de 2018 sur les activités pétrolières et gazières des TNO. Document déposé par le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 440-18(3) Rapport annuel 2018-2019 du Bureau de l'organisme de réglementation des opérations pétrolières et gazières. Document déposé par le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 441-18(3) Annuaire des services communautaires 2019 du ministère de la Santé et des Services sociaux des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par le ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 442-18(3) Plan d'action 2019-2023 relatif au Cadre stratégique sur le changement climatique des TNO pour 2030. Document déposé par le député de Kam Lake.

## Avis de motion

39-18(3) Renvoi du Plan d'action 2019-2023 relatif au Cadre stratégique sur le changement climatique des TNO pour 2030.

Avis donné par le député de Kam Lake.

## Avis de motion tendant à la première lecture de projets de loi

Projet de loi 57 : *Loi modifiant la Loi sur les normes du travail*

Avis émis par le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

## Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

Le comité plénier a étudié le rapport du Comité 16-18(3) : Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur le projet de loi 29 : *Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*; le projet de loi 29 : *Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*; et le projet de loi 35 : *Loi sur la désignation professionnelle en gestion de la chaîne d'approvisionnement*, et donne une mise à jour sur les progrès effectués, soit l'adoption de quatre motions, la conclusion du rapport du Comité 16-18(3), la présentation du projet de loi 29 en troisième lecture, avec amendements, et la présentation du projet de loi 35 en troisième lecture.

## **Motion 131-18(3)**

Le député de Kam Lake propose la motion suivante :

QUE la présente Assemblée législative recommande que le ministère des Affaires municipales et communautaires, de concert avec le ministère de la Justice, élabore un plan détaillé et chiffré pour orienter la mise en œuvre de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* pour les municipalités;

QUE le plan indique :

- (i) les échéanciers pour l'inclusion des différentes catégories de municipalité dans les règlements de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*;
- (ii) les ressources dont chaque administration municipale a besoin pour se conformer à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, afin de garantir un financement approprié pour la mise en œuvre initiale et les exigences d'exploitation continues;

(iii) tout autre élément important déterminé lors des consultations sur l'élaboration du plan.

QU'avant qu'il ne soit terminé, le plan soit fourni sous forme préliminaire, afin d'obtenir l'avis du Comité permanent approprié, de l'Association des collectivités des TNO et des Administrations municipales des Territoires du Nord-Ouest.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion 132-18(3)**

Le député de Kam Lake propose la motion suivante :

QUE la présente Assemblée législative recommande au ministre de la Justice de proposer, sous l'approbation du commissaire en Conseil exécutif, la modification du *Règlement sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* afin d'y inclure en tant qu'organismes publics en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* les associations d'habitation constituées en personne morale en vertu de la *Loi sur les sociétés* et les organismes d'habitation constitués en personne morale en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la Société d'habitation des TNO*.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion 133-18(3)**

Le député de Kam Lake propose la motion suivante :

QUE la présente Assemblée recommande au ministère de la Justice de fournir une réponse aux recommandations contenues dans le rapport précité dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

**Motion 124-18(3)**

Le député de Kam Lake propose la motion suivante :

QUE soit amendé l'article 17 du projet de loi 29 en supprimant « l'article proposé au point 24.1 » et en le remplaçant par ce qui suit :

24.1(1) sous réserve du paragraphe (2), le responsable d'un organisme public refuse de divulguer au requérant des renseignements ayant trait aux relations de travail qui répondent aux critères suivants :

a) leur divulgation risquerait vraisemblablement de révéler des renseignements fournis à une personne, notamment tout arbitre, médiateur, agent des relations de travail, ou organisme nommé pour régler une affaire de relations de travail ou enquêter sur une telle question, ou de révéler le rapport de l'un d'eux, y compris les renseignements ou documents préparés par l'organisme public, ou pour lui, en prévision d'un litige ou arbitrage, ou d'une offre de règlement;

b) ils sont préparés ou fournis, implicitement ou explicitement, à titre confidentiel et sont traités comme tels par l'organisme public en tant qu'employeur;

c) ils risqueraient vraisemblablement :

- (i) soit de nuire à la compétitivité de l'organisme public en tant qu'employeur,
- (ii) soit d'entraver la position de négociation de l'organisme public en tant qu'employeur,
- (iii) soit d'entraîner des pertes ou des profits financiers significatifs à l'organisme public en tant qu'employeur.

(2) Malgré le paragraphe (1), le responsable d'un organisme public divulgue au requérant qui est partie à une affaire de relations de travail tout renseignement pertinent que la partie aurait autrement droit de recevoir relativement à cette affaire.

La motion est ADOPTÉE.

Le président lève la séance à 17 h.



---

Monsieur Jackson Lafferty  
Président de l'Assemblée législative



---

Monsieur Tim Mercer  
Greffier de l'Assemblée législative